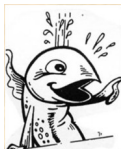




Bulletin d'information





LA GAULE DES COUDANS

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Siège social : Mairie de St Thibaud de Couz
65 route des Rat-Patron, 73160 St Thibaud de Couz

Site internet : www.gauledescoudans.fr

Courrier et administratif : chez Michel David
587 B route du Freney, 73160 Saint Sulpice

mail : gauledescoudans@gauledescoudans.fr

Conseil d'administration 2023 :

Président	Michel DAVID	St Sulpice	06 45 38 55 06
Vice-président	Georges BORDELLIER	St Thibaud	06 99 94 30 95
Trésorier	Olivier BERTHELET	St Christophe	06 87 24 38 29
Secrétaire	Sylvie TIEULENT	St Cassin	06 11 88 59 60
Secrétaire	Robert DELTEIL	Jacob Bellecombette	06 18 98 11 64
Membres	Henri RAT-PATRON	St Thibaud	
	Jean Pierre DENARIE	Vimines	
	Roger MISERY	Pugny-Chatenod	
	Marc QUIDOZ	St Thibaud	
	Guy VINCENT	Chambéry	
	Patrick BRUN-PICARD	St Thibaud	
	Gérard CHINARDET	La Motte-Servolex	
Membre junior	Loïc JIMENEZ	St Cassin	06 64 45 98 87
Pêcheurs participants à titre consultatif	Roland MARTIN	St Thibaud	
	André PEDRON	Chambéry	
	Joël CURTET	Vimines	

Gardes particuliers assermentés en 2024:

Jacques MARTIN	06 62 59 96 95
Bernard CHOUVENC	06 28 34 39 80
Patrick BERARD	06 01 76 93 78

Bulletin n°41, mars 2024. Ce bulletin est tiré à 700 exemplaires.

Réalisation : Michel David, Robert Delteil, Georges Bordellier, Sylvie Tieulent.

Corrections et approbation : Michel David, Georges Bordellier, Olivier Berthelet.

Couverture : Elise Voltzenlogel,

Photos rivière ou lac : Maryse Martin, Sylvain Billot, Georges Bordellier, Gérard et Georges Puissant.

Dessins et logo : H. Rouma.

Dessin concours : Baptiste Delteil Brison

Photos captures : Gaule des Coudans et ses adhérents.

Témoignage : Gérard et Georges Puissant



Le mot du président

Cette année 2023 a été celle de la reprise d'une « vie normale » pour notre association après les contraintes diverses et variées imposées par la COVID.

Malheureusement, comme nous le redoutions en début de saison, la sécheresse récurrente est venue perturber fortement le milieu aquatique. Comme chaque année nous avons pu compter sur le dévouement des bénévoles de notre association pour effectuer les sauvetages nécessaires et éviter ainsi à de nombreuses truites une mort certaine.

La Gaule des Coudans, par le biais de son école de pêche, s'est tournée depuis longtemps vers la sensibilisation des enfants aux problèmes liés à la protection de la biodiversité. Nous organisons pour cela des après-midi de pêche au lac de la Pisserotte avec la participation d'un guide de pêche agréé dont la rémunération est entièrement prise en charge par la Gaule des Coudans. Outre les techniques de pêche, il informe les enfants sur les attitudes à avoir pour protéger la nature et le milieu aquatique.

Ces enfants seront les futurs acteurs de l'évolution de l'état de nos cours d'eau, de l'évolution de la faune et de la flore.

Cette année, nous organisons un concours de dessins pour les enfants de moins de 13 ans. Vous trouverez toutes les informations page 17. N'hésitez pas à encourager les vôtres à participer et rendez-vous à la fête du pain pour les résultats (il n'y aura pas de perdants !).

Bonne saison à tous,

Cordialement,

Michel David, président,

Bilan financier 2023

Olivier Berthelet

Bilan comptable

Type	Crédits	Débits	Résultats 2022
Assurances		-592	-553
Frais bancaires		-61	-62
Impôts		-578	-565
Pisciculture (vétérinaire)		-1 013	-1814
Travaux		-3 194	-813
Communication		-1 770	- 1 570
Cartes annuelles lac	5 970		5 630
Cartes journée lac	3 850		2 500
Cartes Rivière	386		340
Ecole de pêche (fermée en 2020)		-980	-950
Plan d'eau entretien		-3 200	-3 200
Empoisonnement lac (subvention)	1 589	-5 590	- 2 640
Gardiennage		-190	-120
Maison de la pêche		-1 250	-1 450
Fête du pain	190		0
Saumons	18 030		11 850
Bilan exercice	30 015	-18 418	- 6 515

Solde : 11 600€



**Les cartes de pêche sont délivrées lors de nos permanences
Voir calendrier et conditions p 18**

Prix des cartes annuelles « lac »

Le prix des cartes lac n'a pas varié depuis des années.

Adultes	65€
Adultes, si carte rivière	50€
Adolescents	20€
Ados, si carte rivière	15€
Enfants (jusqu'à l'année des 12 ans)	2€



Prix des cartes « rivière »

La Gaule des Coudans garde sa spécificité en restant le dépositaire unique pour la délivrance de ses cartes. Le permis départemental de Savoie ne permet pas la pêche sur notre domaine piscicole.

Les cotisations CPMA et FSPPMA ont augmenté légèrement cette année mais la quote-part de 5€ dédiée à notre association pour les pêcheurs hommes adultes ne varie pas à notre demande et ce depuis plusieurs années. Il a été décidé, lors de notre assemblée générale du 12 janvier 2024 que notre quote-part sera limitée à 5€ aussi pour les femmes et les adolescents à partir de **2025** (cela n'a pas été possible cette année car le coût des cartes a été fixé par les fédérations avant que nous n'en ayons décidé en assemblée générale). Pour information, la somme habituelle dédiée aux AAPPMA est de 27,50€ pour une carte adultes hommes.

La demi journée de travail reste la condition principale pour obtenir son permis de pêche et les cartes sont délivrées à l'issue de cette activité.

	Coût	CPMA	FSPPMA	Gaule des Coudans
Hommes adultes	77,50€	40,20	32,30	5
Femmes	40€	18,20	10,90	10,90
13/18 ans	26	5,20	10,40	10,40
Enfants	7€	1	3	3

Les cartes journée lac, au prix de 10€ sont en vente chez nos partenaires :

- Proxi St Thibaud.
- Valieutic Chambéry.
- Alpes pêche Voglans.



La rivière

Domaine piscicole :

L'Hyères et ses 23 affluents de la vallée. Limite aval à 200m en amont du pont des Brilles.

Attention la date d'ouverture est décalée sur notre secteur afin de préserver les alevins.

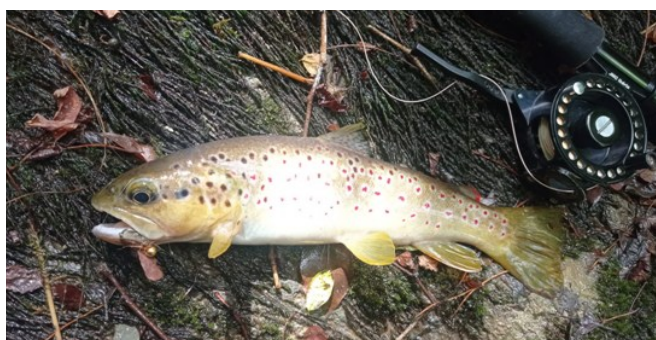
Notre AAPPMA n'étant pas réciproitaire, les pêcheurs ayant une carte du département se doivent de connaître et de respecter nos limites sous peine de rencontrer nos gardes...

Ouverture : samedi 6 avril 2024

Fermeture : dimanche 6 octobre 2024

Captures : 3 truites maximum par jour

Taille légale de capture : 23 cm



Carnet de capture :

En fin de saison, chaque sociétaire communique au président, par mail ou courrier, le bilan de sa saison de pêche **avant le 31 octobre**, à l'aide du carnet de capture qui lui aura été remis lors de la validation de sa carte rivière.

Seules les truites prélevées doivent être comptabilisées. Ne pas noter les prises « no kill ».

Savoir-vivre et courtoisie...

- Ne garez pas vos véhicules dans un pré ou sur des récoltes
- Suivez le ruisseau au plus près, ne coupez pas à travers champs tant que le foin n'est pas récolté,
- Utilisez les passages de clôture, refermez les parcs,
- Ne laissez aucune trace de votre passage, rapportez vos débris à la maison,
- Respectez les propriétés privées dont l'accès n'est pas autorisé.

Mais aussi :

- En cas d'anomalie, avertissez les gardes ou le président.
- En cas de braconnage ou de pollution, avertissez nos gardes et la gendarmerie (04 79 36 60 04).





Pêcheurs et captures

242 pêcheurs (123 adultes, 28 ados et 91 enfants)



Côté rivière :

76 pêcheurs « rivière »

(61 adultes, 6 adolescents, 9 enfants)

Carnets de capture : 358 truites prélevées

*Nombre de pêcheurs : 76 dont 12 « no kill »,
74 carnets rendus.*

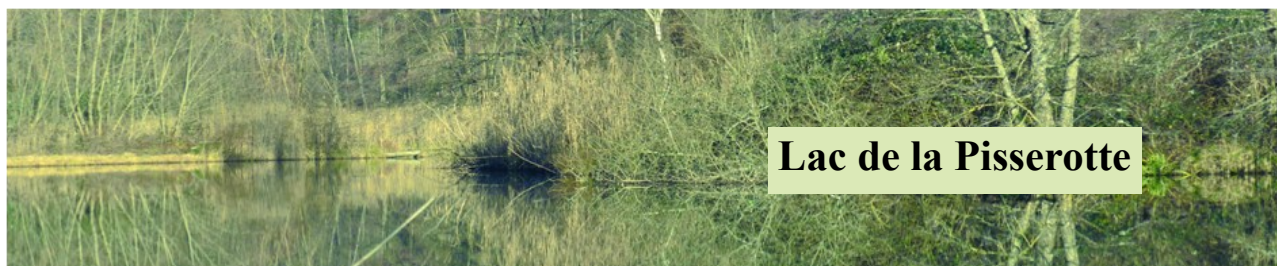
De 23 à 30 cm	304
De 30 à 40 cm	51
De 40 à 50 cm	3



Côté lac :

**203 pêcheurs « lac »
dont 32 rivière et lac**

(85 adultes, 27 adolescents, 91 enfants)



Lac de la Pisserotte

La pêche est ouverte toute l'année au lac de la Pisserotte, sauf s'il est gelé.

C' est un lac **privé** réservé exclusivement aux pêcheurs qui possèdent notre carte « lac »



Les prises sont limitées à 2 poissons à taille réglementée (salmonidés : 25cm. black-bass : 30 cm) par jour et par pêcheur.

Elles sont personnelles et ne peuvent être transmises à un autre pêcheur.

Le pêcheur, en possession de 2 black-bass ou salmonidés doit donc cesser la pêche de ces espèces. Toutefois, une ligne légère pour la friture est tolérée.

Les prises autres que petite friture ne doivent pas être conservées en bourriche.

Il est interdit d'appâter.

La pêche des **carpes amour** est interdite.
Ces beaux poissons sont nos alliés pour nettoyer le lac.

Perches « soleil » et brochets sont indésirables et doivent être tués sitôt pris, quelle que soit leur taille.

S'il vous arrive de prendre un brochet, merci de nous le signaler, nous souhaitons en effet avoir une idée de l'importance de leur population.

Le lac a été régulièrement empoissonné en 2023 :

- 260 kg de truites « portion »,
- 70 kg de truites de plus d'1,5 kg,
- 40 kg de saumons de fontaine,
- 300kg de poissons blancs,
- 20kg de black-bass.

Ce, pour un montant total de 5588,45€



Tout pêcheur se doit de connaître les différentes espèces de poissons afin d'éviter les confusions (confondre les jeunes **black-bass** (1) et les **gardons** de friture (2) par exemple).

Nous demandons aux parents d'être vigilants car il est difficile, pour un enfant, de faire la différence...

1



2



La scierie de Joseph Puissant

« Et au milieu coule une rivière... »

Saint-Thibaud de Couz, printemps 1914. Au bord de la rivière la Gorgeat, on s'affaire avec pelles et pioches. Plans déposés, autorisations obtenues, le débit du torrent a été mesuré.

Joseph Puissant, originaire de Chartreuse est à pied d'œuvre pour implanter une scierie.

Il faut creuser pour placer les turbines, enterrer la conduite forcée avec ses tuyaux de 30 cm de diamètre. On installe scies circulaires et scies battantes sans oublier l'écurie : le débardage et le transport se font avec des chevaux.

Ce travail n'est pas sans danger. Un jour, sur le chemin du Bébois, un cheval chute dans le vide. Bientôt des grumes sont entreposées dans la cour et parfois même un peu sur la RN6.

Marie-Clémentine, l'épouse de Joseph ouvre une épicerie-mercerie (photo ci-contre).

Bien sûr, on y vend du fil et des aiguilles, des produits alimentaires et aussi... des bidons d'essence. C'est un peu l'ancêtre de la station-service !

Dans la foulée, le chef-lieu ainsi que le hameau des Patrons sont électrifiés.

C'est de l'électricité presque gratuite sauf que... quand il va au lit Joseph abaisse la manette et coupe le courant.

Tout le monde au lit !

Pour le téléphone, pas de numéro à dix chiffres : c'est simple : il faut demander le 1 à Saint-Thibaud.



SAINT-THIBAUD-de-COUZ (Savoie) — Entrée du Village



Le travail ne manque pas. En priorité, Il faut fournir des planches pour les tranchées de la guerre de 14-18.

Mais décidément, il n'y a pas assez de place pour manœuvrer les grandes billes de bois.

Dans les années 1930, la scierie est transférée à La Corba, à l'entrée du village.

Pendant plusieurs décennies, elle aura fonctionné au gré des écarts de la Gorgeat petit ruisseau calme et endormi et parfois torrent furieux qui roule de des pierres. Depuis 1914, elle fait partie du paysage familier du village et de la vallée de Couz.

Gérard et Georges Puissant

Demi-journées de travail

Les demi-journées de travail en bord de rivière se sont déroulées les 25 février, 4 et 18 mars 2023.



Plusieurs dizaines de personnes ont répondu à l'appel.

Les équipes ont été constituées : travaux en bord de rivière aux Rat Gris, en amont de la Chapelette et au ruisseau d'Hauteville (Trou de la Barne), débroussaillage des abords du lac, abattage d'arbres morts, et récupération, en canoë, de grosses branches gênant la pêche et de divers leurres accrochés aux branchages des bords de l'île...

Sans oublier, l'habituel ramassage des déchets, poubelles, canettes et même... un moteur de voiture échoués au Pont Manqué !



Après deux années d'interruption forcée en raison de la COVID, le traditionnel **"repas des pêcheurs"** s'est déroulé samedi 18 mars, marquant d'un moment festif la fin des demi-journées de travaux.





Autres travaux

Nous avons fait appel à une entreprise locale qualifiée pour couper des arbres qui menaçaient votre sécurité sur le parking du lac et aux environs immédiats. Le bois a été vendu par l'entreprise à la déchiquetterie. De fait notre facture a été un peu moins importante.



D'autres travaux sont réalisés tout au long de l'année et nous remercions vivement la commune de St Thibaud de Couz qui, une fois par an, assure l'éparage des berges du lac et régule les roseaux.

Cela permet de vous offrir des postes de pêche impeccables et faciles d'accès.

Ce travail a été réalisé au mois d'octobre dernier par Anthony MARTIN, employé communal.

La mairie est également à nos côtés en mettant à notre disposition la salle polyvalente pour la dégustation de saumon et l'assemblée générale, mais aussi le local technique lors de la distribution des saumons de Noël.





Sècheresse et sauvetages

De nouveau cette année, la sècheresse a fortement impacté l'Hyères et ses ruisseaux. Même si elle nous a semblé moins longue que les années précédentes, ses conséquences se sont manifestées de manière très rapide, quasi du jour au lendemain. Notre équipe de bénévoles s'est encore rendue immédiatement très disponible afin de sauver les truites qui pouvaient encore l'être...

Au bord de l'Hyères à St Jean et au bord de plusieurs ruisseaux, c'était un triste spectacle...



L'Hyères au marais de St Jean

4 sauvetages ont été réalisés en juillet et août :

18/07 : Amont Pont de la Prairie : 59

19/07 : La Gorgeat à St Thibaud : 14

19/07 : Hyères, bourg de St Jean : 51

25/08 : Ruisseau de la Quillère : 19

Soit 143 truites et truitelles secourues



La Gorgeat au bourg de St Thibaud



Autres activités



La traditionnelle **fête du pain** a de nouveau eu lieu ce dimanche 14 mai, dès le matin, au bourg de St Thibaud.

Nos recrues Benjamin et François, ont assuré la relève des anciens sur un fond apprécié de musique country.

Par ce temps un peu morose, les diots étaient bienvenus. Carton plein : tous les diots préparés par Riquet et Joël ont trouvé preneurs.



La Gaule des Coudans est aussi présente au **forum des associations**, à l'occasion de la rentrée des classes.

Cela permet notamment aux nouveaux arrivants dans la commune de découvrir nos activités et de parler de l'école de pêche pour leurs enfants.

Le comptage des écrevisses à pattes blanches

« L' écrevisse à pieds blancs ou à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce de crustacés dont l'aire naturelle de répartition est l'Europe de l'Ouest. Elle est en rapide et constant recul depuis plusieurs décennies, en raison du braconnage et de la dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat. Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux. Elle a généralement disparu des zones agricoles et industrialisées, mais peut encore exceptionnellement être trouvée en zone périurbaine » (extrait wikipédia)

En raison des menaces de disparition qui pèsent sur elle, il est strictement interdit de la pêcher.



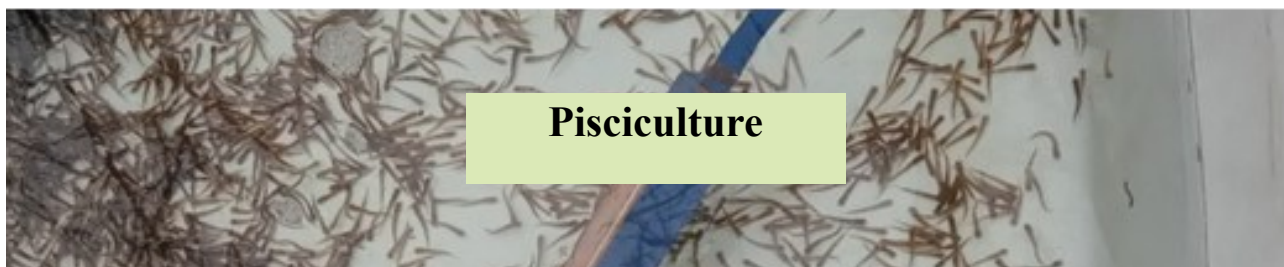
Photo wikipédia par David Gerk

Il est donc essentiel de protéger nos ruisseaux de toute nuisance susceptible d'affecter sérieusement voire définitivement leurs effectifs. Ne rien déverser dans les ruisseaux, eaux de piscine ou résidus quelconques !

Le comptage a eu lieu, de nuit, le 28/09/2023

- 31 ont été observées dans le ruisseaux des Bertholets
- 47 dans le ruisseau du Châtelard

78 en tout dont certaines de belle taille



Pisciculture



Alevinage

En janvier, 900 alevins fluoromarkés ont été déversés en tête de ruisseau :

- 300 dans le ruisseau de Combe Fournier,
- 300 dans le ruisseau des Bertholet
- 300 dans le ruisseau du Golet.

950 autres, non marqués ont été lâchés :

- 350 dans l'Hyères sur les hauts de St Jean de Couz
- 350 dans le ruisseau du Puisat
- 350 dans le Trou de la Barme

Durant la saison d'été, après la période de ponte de nos géniteurs, la pisciculture accueille pour un temps les truites arc-en-ciel et saumons de fontaine destinés à être déversés chaque semaine au lac de la Pisserotte.

Grosse frayeur en fin d'été : l'eau a été coupée ! Il a fallu de toute urgence libérer tous nos poissons dans le lac et, une fois de plus, nos bénévoles ont réagi très vite, évitant le désastre.



Chaque année, la réglementation nous impose de faire contrôler nos installations par un cabinet vétérinaire spécialisé en pisciculture. C'est le cabinet vétérinaire aquacole Vet'eau, situé près de Toulouse, qui assure cette mission depuis plusieurs années.

Cet automne, les pluies abondantes et le niveau de la rivière ne nous ont permis d'effectuer que 2 prises de géniteurs (35 truites).

Malheureusement, la pisciculture a été inondée par la source transformée en torrent et les truites ont retrouvé la liberté avant que nous n'ayons pu récolter les œufs !

Les pontes n'ont pu avoir lieu
Nous n'aurons donc pas d'alevins en 2024...





Le fluoromarquage des alevins

Nous avons déjà abordé dans notre bulletin de 2020 l'étude demandée par la Direction Départementale du Territoire :

Il s'agit, sur 3 ans, d'évaluer nos pratiques d'alevinage et leur utilité. Nos activités de prise de géniteurs et de ponte suscitant débats et controverses, il nous a été demandé d'évaluer scientifiquement cette pratique. Selon les résultats, nos autorisations préfectorales de poursuite de cette activité étaient susceptibles d'être, à terme, refusées. De fait, notre savoir-faire risquait fort de se perdre...

Nous avons pris contact avec la fédération de Savoie dont les techniciens ont effectué un premier fluoromarquage des alevins en février 2020.



Qu'est ce que le fluoromarquage ?

Le fluoromarquage consiste à baigner les alevins dans une solution rouge qui marquera définitivement leurs otolithes. L'**otolithe** (*othos* : oreille ; *lihos* : pierre) est une concrétion minérale trouvée dans le système vestibulaire de l'oreille interne des vertébrés.

Cette technique est utilisée notamment pour calculer l'âge des poissons : les otolithes (wikipédia) apparaissent très tôt : la larve de poisson possède déjà ses otolithes à l'éclosion et leur croissance se poursuit durant toute sa vie par formation successive de couches concentriques en périphérie. Ces couches concentriques peuvent subir des variations en fonction de la physiologie du poisson et de son environnement. Il y a ainsi alternance de couches plus ou moins larges et espacées. Lors des périodes de forte croissance, la formation est accélérée par la forte disponibilité en calcium dans le milieu. En période de croissance ralentie, la concentration en cristaux est plus faible.

Et concrètement, ça se passe comment ?

Chaque année en janvier, un certain nombre de nos alevins élevés à la pisciculture sont fluoromarkés par les techniciens de la fédération de pêche de Savoie. Ils sont ensuite déversés en tête de ruisseaux, comme nous le faisons habituellement pour tous nos alevins.

En automne ces techniciens effectuent une pêche électrique et recueillent quelques alevins qui seront étudiés. On connaîtra ainsi leur âge et s'ils sont ou non fluoromarkés.

Une grande densité d'alevins fluoromarkés retrouvés indique que la reproduction naturelle est faible dans tel ruisseau (*ce qui nous semble justifier la nécessité de poursuivre nos activités d'alevinage*), alors qu'une faible, voire inexistante, densité d'alevins marqués par rapport aux alevins non marqués signale une bonne reproduction naturelle, rendant inutile la pratique de l'alevinage. Ci contre, résultats 2021 et 2022.



2021	Combe Fournier	80%
	Bertholet	50%
	Gollet	75%
2022	Bertholet	100%
	Montencôt	20%
	Gollet	80%
	Gorgeat	67%



Ecole de pêche

Comme chaque année, deux sessions, de trois demi-journées chacune, ont été organisées les 17, 31 mai et 6 septembre pour la première et les 7, 14 et 21 juin pour la seconde.



15 enfants ont été accueillis et initiés aux techniques de pêche et à l'environnement par Damien, guide de pêche des Pêcheurs Chambériens.

Cette activité est gratuite pour les enfants, mais la prestation coûte 950€ à notre AAPPMA.

Nous remercions nos bénévoles qui l'assistent d'année en année.



Calendrier 2024

Première session :

- Mercredi 15 mai
- Mercredi 22 mai
- Mercredi 29 mai.

De 13h30 à 16h

Renseignements et pré-inscriptions :

06 11 88 59 60

Les enfants n'ayant jamais participé sont prioritaires.

Limite d'âge : 12 ans

Deuxième session :

- Mercredi 5 juin
- Mercredi 12 juin
- Mercredi 19 juin

De 13h30 à 16h

Grand concours de dessin

Le lac de la Pisserotte, l'Hyères et ses ruisseaux, les poissons.

Ce concours de dessin est ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans, qu'ils soient :

- Habitants des communes de St Thibaud de Couz, St Jean de Couz, Vimines, St Cassin ou Corbel.
- Extérieurs à ces communes, s'ils sont détenteurs d'une carte de pêche de la Gaule des Coudans.
- Ou enfants et petits enfants de nos adhérents.

Même les plus jeunes, capables de tenir un crayon peuvent participer. Il y aura plusieurs catégories suivant les âges.

Le dessin devra avoir un rapport (même vague) avec le lac de la Pisserotte, la rivière et les poissons.
On évitera donc les étoiles de mer et les oursins, mais tout poisson, même fantaisiste est accepté !



Les « œuvres » devront être prises en photos par les parents ou proches des artistes.

Nous adresser de préférence ces photos, vos coordonnées, l'âge et le nom de l'enfant :

- sur notre adresse mail : gauledescoudans@gauledescoudans.fr
- ou les originaux ou copies par courrier à l'adresse : S. Tieulent, 295 chemin de la Labiaz, 73160 St Cassin.

La date limite de réception est fixée au 15 mai 2024.

Les résultats du concours par catégories seront annoncés en fin de matinée lors la fête du pain, le 2 juin, au bourg de St Thibaud de Couz.

Une remise de prix (petits...) suivra et aucun enfant ne sera bredouille.

En fonction du nombre de participants, tout ou partie des dessins seront publiés dans le bulletin de 2025 et tous les dessins seront sur le site internet de la Gaule des Coudans, avec le prénom de l'artiste.



Rendez-vous 2024

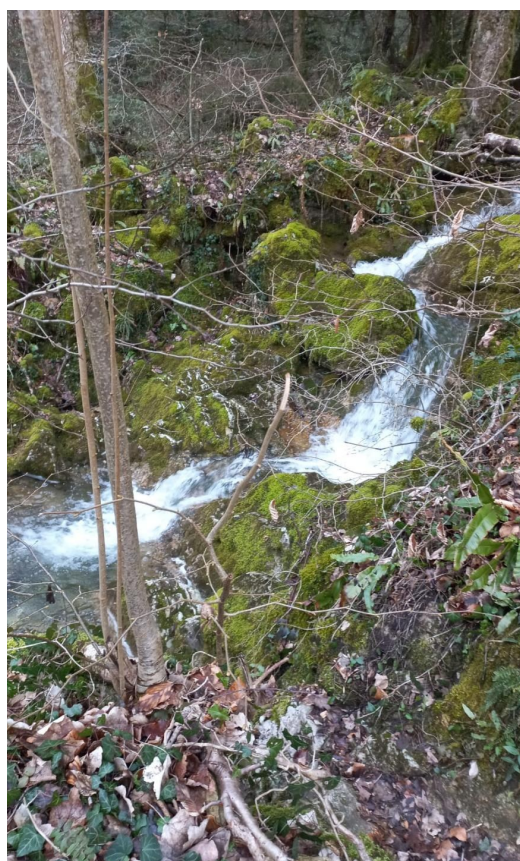
Ouverture de la pêche en rivière : samedi 6 avril. Fermeture dimanche 6 octobre.

Demi-journées travaux rivière

- Rendez-vous à 7h à la maison de la pêche.
- Constitution des équipes de 7h à 7h15.
- Départ sur les chantiers à 7h15.



- **Dimanche 25 février**
- **Samedi 2 mars**
- **Samedi 16 mars (et repas des pêcheurs)**



Vente cartes annuelles de pêche rivière et (ou) lac de la Pisserotte :

Permanences le samedi, de 10 à 11h, maison de la pêche,

- **2 mars,**
- **16 mars**
- **30 mars**

D'autres dates ultérieures, une à deux fois par mois vous seront proposées. Pour les connaître, voir le site ou nous contacter au 06 11 88 59 60 à partir de fin mars.

Concernant la vente des cartes, neuf permanences sont prévues, du 12 janvier au 02 juin, vous laissant de nombreuses possibilités d'obtenir votre carte. Nous vous demandons de respecter ces dates et vous invitons à anticiper votre besoin (ne pas nous appeler parce que vous voulez pêcher le lendemain et que vous avez « oublié » de prendre votre carte). Cette situation se répète trop souvent et nous ne pourrions plus y répondre. En revanche et à titre exceptionnel, les cartes pourront être délivrées par courrier, mais...pas pour le lendemain, un délai de quelques jours étant nécessaire.

Fête du pain : Dimanche 2 juin, Bourg de St Thibaud

- Vente de diots
- Résultats du concours de dessin
- Remise des lots aux enfants





Saumons

Deux ventes de saumons fumés ont eu lieu pour Pâques et à Noël.

Cette année encore la société MP TRANSPORTS de Saint Félix (74) a permis à l'association de disposer d'une semi-remorque frigorifique, assurant ainsi un respect optimal de la chaîne du froid jusqu'au consommateur final. Un grand merci.

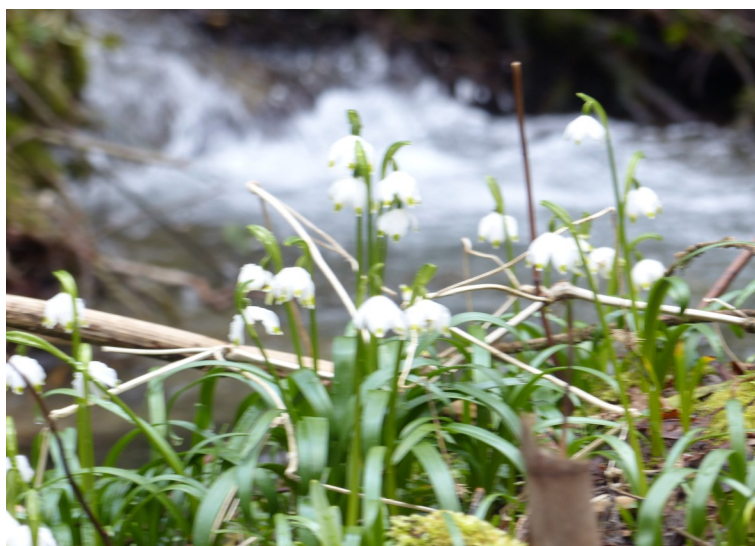
Calendrier saumons 2004

Saumons de Pâques

Commandes par téléphone
au 07 60 27 40 41
ou sur le site www.gauledescoudans.fr

Date limite des commandes :
17 mars, à 20 h

Distribution des commandes :
28 mars, de 14 à 19 h
à la maison de la pêche



Saumons de Noël

Commandes :
lors de la dégustation du 16/11,
par téléphone au 07 60 27 40 41
ou sur site www.gauledescoudans.fr

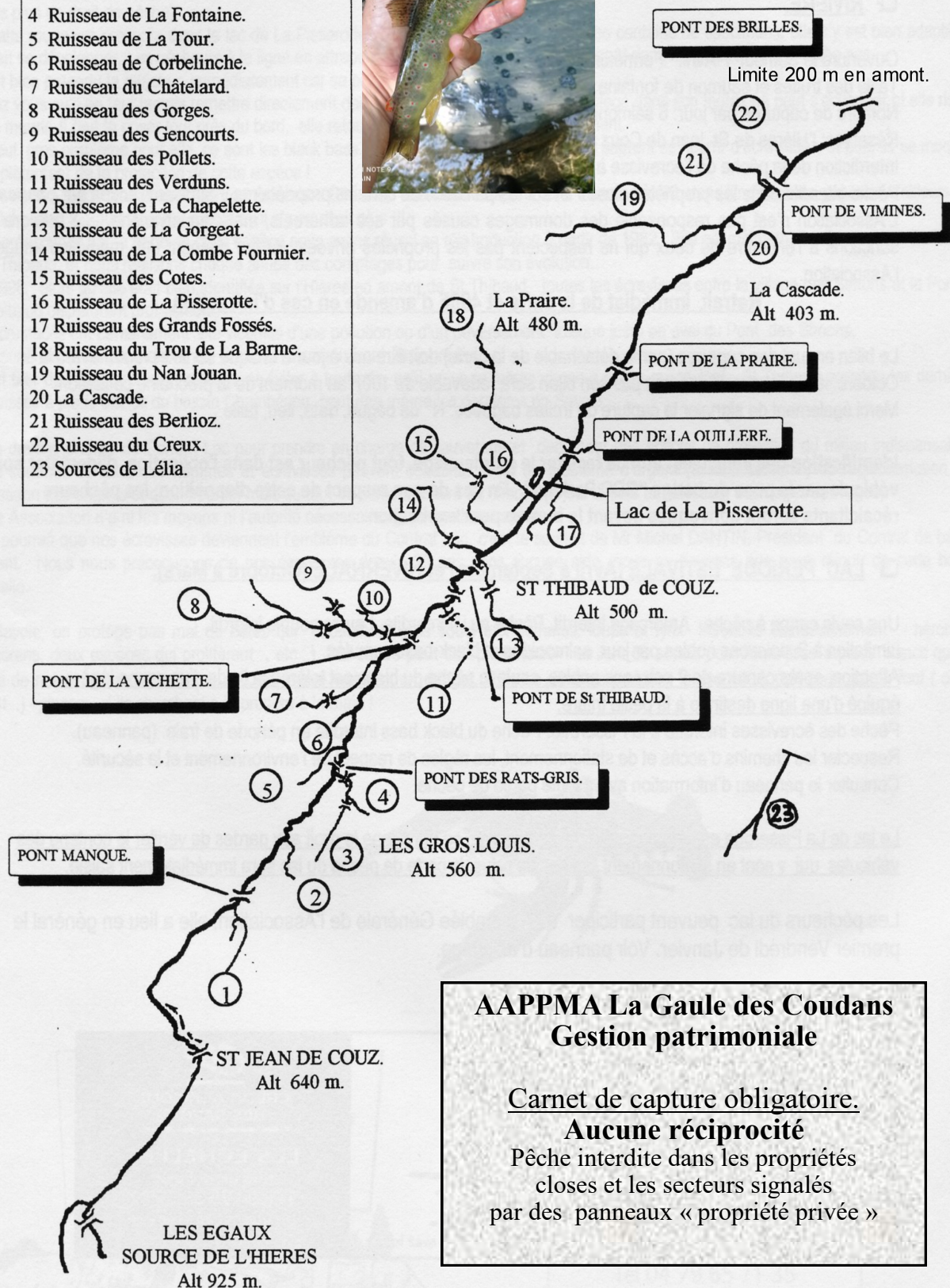
Dégustation :
16 novembre 18h00 à 20h00,
(salle des fêtes de Saint Thibaud de Couz)

Date limite de commande :
1er décembre à 20h00.

- Distribution :**
- **18 décembre** de 15h à 19h30 (>10 filets)
 - **19 décembre** de 15 à 19h30 (<10 filets)

Les ruisseaux

- 1 Ruisseau des Bertholets.
- 2 Ruisseau du Puisat.
- 3 Ruisseau du Gollet.
- 4 Ruisseau de La Fontaine.
- 5 Ruisseau de La Tour.
- 6 Ruisseau de Corbelinche.
- 7 Ruisseau du Châtelard.
- 8 Ruisseau des Gorges.
- 9 Ruisseau des Gencourts.
- 10 Ruisseau des Pollets.
- 11 Ruisseau des Verduns.
- 12 Ruisseau de La Chapelette.
- 13 Ruisseau de La Gorgeat.
- 14 Ruisseau de La Combe Fournier.
- 15 Ruisseau des Cotes.
- 16 Ruisseau de La Pisserotte.
- 17 Ruisseau des Grands Fossés.
- 18 Ruisseau du Trou de La Barme.
- 19 Ruisseau du Nan Jouan.
- 20 La Cascade.
- 21 Ruisseau des Berlioz.
- 22 Ruisseau du Creux.
- 23 Sources de Lélia.



AAPPMA La Gaule des Coudans
Gestion patrimoniale

Carnet de capture obligatoire.

Aucune réciprocité

Pêche interdite dans les propriétés
closes et les secteurs signalés
par des panneaux « propriété privée »